

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un nouvel établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Nicolas PERRIN, domicilié à Fully, lui a adressé une requête tendant, à obtenir une autorisation d'exploiter le nouveau commerce mentionné ci-après et, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	bar à café, sis sur la parcelle N° 757, folio 9, au lieu-dit "Neyrouda"
Adresse	:	Rue du Coppet 7
Enseigne	:	"COFFEE LOUNGE"
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à un bar à café
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Mardi au samedi : 07 h.00 à 19 h.30 Dimanche et lundi : fermeture
Début de l'activité	:	dès la mi-mai 2014

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 14 mars 2014.

Monthey, le 14 février 2014

L'Administration communale